

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 10 Votants : 9 +1 pouvoir

Abstention(s) :

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, QUATRESOUS Christian, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie

Absents excusés : DAMEZET Jérôme donne pouvoir à SOUBEYRAND Daniel, POYET Mathieu, MONTET Frédéric

Secrétaire de séance : SOUBEYRAND Daniel

Emprunt court terme pour les travaux de la salle des fêtes

Monsieur Le maire expose aux conseillers que pour financer les dépenses investissements, dans le cadre des travaux de la réfection de la salle des fêtes, il est opportun de recourir à un emprunt à court terme de 200 000€ en attendant d'avoir les subventions.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition du Crédit Agricole et après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour financer ses dépenses d'investissement, la commune de Soleymieux contracte auprès du Crédit Agricole un emprunt à court terme in fine pour un montant de 200 000 Euros (deux cent mille euros) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 24 mois.
- Taux fixe à 4,71%
- Echéance : Trimestriel
- Commission de mise en place : 0.10% du montant emprunté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20231207-2023-56-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Affichage : 11/12/2023

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat d'emprunt.
Le Maire est habilité à procéder ultérieurement, sans autre
délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans
le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie certifiée conforme

Fait à Soleymieux, le 08/12/2023

Le Maire,
Julien RONZIER



Le secrétaire de séance
SOUBEYRAND Daniel

Affichage fait le **23 FEV. 2024**numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20231207-2023-56-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Affichage : 11/12/2023